



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178931

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2024

ÉDITÉ LE 27/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2018B01050

Siret : 841 358 948 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 02 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H62168C1244000 / 001 585885/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H62168C1244000 / 001 585885/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DOREAU THIERRY

3 RUE PIERRE RENAUEDEL
76500 ELBEUF

Téléphone : 02 35 78 80 50

Portable : 06 07 28 76 17

Fax :

Site Internet :

E-mail : doreau.thierry@orange.fr

Responsabilité légale :

DOREAU THIERRY CHEF D'ENTREPRISE / DOREAU THIERRY, JEAN GÉRANT(E)
NON ASSOCIÉ(E) / DOREAU THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.